

Jeudi

28

Novembre
2019



Les infos en ligne du **SNUipp 63**

Formation initiale

Non à la mise en place de la réforme en 2020

Les premiers jalons de la réforme de la formation initiale, entreprise à marche forcée, sont déjà posés : transformation des ESPE en INSPE, nouvel arrêté master MEEF, nouveaux référentiels de compétences métiers, recrutement dans 10 académies d'AED dits en « préprofessionnalisation »...

La suite de cette réforme devrait entrer en vigueur à la rentrée 2020 avec la mise en place de nouvelles maquettes de Master MEEF, puis la modification de la place du concours pour la session 2022. Or, beaucoup d'incertitudes demeurent : nature des épreuves et organisation des nouveaux concours de recrutement dès 2022, accès au concours 2021, modalités de stage en M2, formation post-concours, empêchant entre autres d'élaborer les nouvelles maquettes de Master MEEF et aux futur-es candidat-es actuellement en L3 de se projeter sereinement dans l'entrée au métier.

De ce fait, le SNESUP-FSU, le SNUipp-FSU, le SNES-FSU, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU refusent l'application précipitée de la « réforme » à la rentrée 2020 et exigent l'ouverture d'un réel temps de concertation pour une réforme au service de l'ambition éducative et non des économies de moyens dictées par l'idéologie managériale !

Pour cela ils invitent à se mobiliser [en signant la pétition fédérale initiée par le SNEP-FSU](#) (Syndicat National de l'Education Physique).

Afin d'assurer la réussite de cette pétition et le recul du ministère, nous vous demandons donc de la partager et la diffuser le plus largement possible auprès de tous les collègues.

La formation initiale ne concerne pas que les personnels et usagers des INSPE, elle nous concerne toutes et tous. La transformation de l'école commence par la transformation de la formation initiale !



UNE FORMATION A HAUTEUR DES ENJEUX DU METIER

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



1er syndicat des enseignants du 1er degré



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr